

Communiqué de presse

Congrès des maires de Haute-Marne : un partenariat signé entre l'Association des maires et Présidents d'intercommunalité de Haute-Marne et la Banque des Territoires sur la période 2024-2025

Saint-Dizier, le 5 octobre 2024

L'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de Haute-Marne et la Banque des Territoires, ont officialisé la signature d'une convention de partenariat pour la période 2024-2025. Ce partenariat va renforcer l'accès à l'expertise de la Banque des territoires en matière de développement territorial tout en soutenant l'action de l'Association.

En signant ce partenariat, la Banque des Territoires, acteur majeur du développement territorial, s'engage à apporter son expertise sur des sujets clés au cœur de sa stratégie comme le financement de la transition écologique et énergétique (le financement de la rénovation des bâtiments publics, des réseaux d'eau, de la reconversion des friches...) ou de la cohésion territoriale.

Le partenariat prendra la forme d'ateliers thématiques animés par la Banque des Territoires et ses experts, de communications ciblées, d'interventions lors de différentes manifestations organisées par l'Association ainsi que d'invitations adressées aux membres pour participer à des événements organisés par la Banque des Territoires.

A ce titre, un soutien de 3000 € a été acté pour la période 2024-2025, qui permettra également de soutenir plus largement l'action de l'Association.

La convention a été signée par Bernard GUY, Président de l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de Haute-Marne et Céline COCHE-DEQUEANT, Directrice régionale adjointe de la Banque des Territoires Grand Est, en présence de Régine PAM, Préfète de Haute-Marne.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle oeuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

À propos de l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de Haute-Marne

L'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de la Haute-Marne (AMF52) est régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle représente l'ensemble des maires et des présidents d'intercommunalité de la Haute-Marne adhérents et constitue un relais départemental de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité.

L'AMF52 a pour buts :

- De défendre les intérêts communaux et intercommunaux, et de représenter, à cet effet, ses adhérents auprès des administrations et institutions tant locales que nationales,
- De faciliter l'exercice de leurs fonctions aux Maires, Adjoints, Maires Délégués et Présidents de Communautés de Communes et de Communautés d'Agglomération adhérents, notamment par le biais du conseil juridique, de l'information et de la formation destinée aux élus locaux et à leurs collaborateurs,
- D'étudier toutes les questions économiques, administratives, techniques et financières qui intéressent l'administration des communes et de leurs groupements, leur coopération et leurs rapports avec les Pouvoirs Publics,
- De veiller à la cohésion entre ses membres permettant des relations amicales de solidarité et de bonne confraternité, notamment en favorisant la création et la vie des associations cantonales d'élus locaux.

Contacts presse :

Banque des Territoires Grand Est – Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr – 06 30 80 13 86

X @BdT_GrandEst

Association départementale des maires de la Meuse

Mélanie Menet – directrice – m.menet@maires52.asso.fr